

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE BUBA-CATIO EN
REPUBLIQUE DE GUINEE BISSAU (PRET COMPLEMENTAIRE)****1. OBJET ET OBJECTIF**

La présente opération permettra de renforcer le projet initial par la réalisation : i) de travaux confortatifs de renforcement du drainage de la route Buba-Catio et ii) des travaux connexes d'entretien et de grosses réparations de la chaussée de l'axe routier communautaire (CU1) en amont du tronçon Buba-Catio.

L'objectif global du projet actualisé est de contribuer au désenclavement de la région Sud de la Guinée-Bissau et de faciliter les échanges économiques et sociaux aux niveaux national et sous régional.

2. JUSTIFICATION

Le prêt complémentaire trouve sa justification essentiellement dans les considérations suivantes : i) la nécessité de prendre en charge le dépassement des coûts contractuels induits par la révision des prix sur le marché de bas des travaux routiers ; ii) la nécessité de réaliser, sur certaines sections critiques, des travaux confortatifs de protection de la chaussée de la route Buba-Catio et iii) la nécessité de maintenir des échanges entre la Guinée-Bissau et les pays limitrophes.

3. COMPOSANTES

L'opération comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) renforcement de capacités ; et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet actualisé, est estimé à 35 198 MFCFA Hors Taxes (H.T) et 47 771 MFCFA Toutes Taxes Comprises (TTC). Le coût HT de la phase complémentaire est de 5 419 MFCFA et sera financé à concurrence de 5 000 MFCFA (92,3%) par la BOAD, 349 MFCFA (6,4%) sur le reliquat des prêts BOAD et 70 MFCFA (1,3%) par l'Etat bissau-guinéen.

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA TRANCHE PRIORITAIRE DU TRONÇON URBAIN DE LA RN27 A BAMAKO AU MALI**1. OBJET ET OBJECTIFS**

L'opération qui porte sur le financement de la tranche prioritaire du projet a pour objet : i) l'élargissement en 2x2 voies de la section 1 du tronçon urbain de la RN27 ou Avenue Van Vollemhoven (Rond-point du Grand Hôtel – Carrefour Monument de la Palestine) sur un linéaire de 670 m ; ii) l'élargissement en 2x2 voies avec une piste cyclable 2 m de la section 2 dudit tronçon entre le Carrefour Monument de la Palestine et le PK 1+ 300 sur un linéaire de 1,3 km ; iii) l'élargissement en 2x3 voies avec une piste cyclable de 2 m de la section 2 dudit tronçons entre le PK 1+300 et le Carrefour Banconi sur un linéaire de 3,05 km ; iv) la reconstruction de de deux (02) ponts de 20 m de portée chacun ; et v) la construction de de deux (02) passerelles piétonnes constituées chacune de deux travées de 15 m de long.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de circulation des usagers (fluidité, confort et sécurité) dans la ville de Bamako et particulièrement dans ses communes I, II et III où se situe le tronçon du projet.

Les objectifs spécifiques sont : i) améliorer la mobilité sur le tronçon urbain de la RN27 à Bamako en réduisant le temps de parcours d'environ 50% ; ii) réduire le nombre d'accidents de la circulation de plus de 50% ; et iii) réduire le coût d'exploitation des véhicules d'environ 40%.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) état de dégradation de la route existante ; ii) nécessité d'améliorer la fluidité de la circulation dans la zone du projet et le cadre de vie des populations riveraines ; et iii) contribution à la mise en œuvre des objectifs du Cadre Stratégiques pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) gestion du projet ; v) mesures environnementales et sociales ; et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût HT du projet est de 17 155 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD : 15 000 MFCFA (87%) ; et ii) Etat du Mali : 2 155 MFCFA (13%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE L'AEROPORT DE MOPTI AMBODEDJO ET DE VOIES URBAINES DANS LA VILLE SEVARE AU MALI**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet la construction de la voie de contournement de l'aéroport de Mopti Ambodèdjo d'une longueur de 14 km et l'aménagement de 5 km de voies dans la ville de Sévaré au Mali. Il s'insère dans le volet routier du programme de développement des infrastructures de Mopti, d'un montant global de 36 000 MFCFA. Ce programme comprend deux (02) tranches : i) une tranche prioritaire qui porte sur l'aménagement de la section Sévaré-Mopti de la Route Nationale n°6 (RN6) et la rue de Medina-Coura dans la ville de Mopti ; cette tranche a été financée par la BOAD lors de sa session de son Conseil d'Administration (CA) de mars 2020 ; et ii) une seconde tranche, qui porte sur la construction de la voie de contournement de l'aéroport de Mopti Ambodèdjo et l'aménagement de voies urbaines de la ville de Sévaré ; cette tranche fait l'objet de la présente opération.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de transport dans la ville de Sévaré, par la mise en place d'infrastructures modernes permettant d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des citoyens.

Les objectifs spécifiques sont, entre autres : i) d'améliorer la mobilité en réduisant le temps de parcours de plus de 50% sur les axes concernés ; ii) de réduire le nombre d'accidents de circulation de plus de 60% ; et iii) de réduire les coûts d'exploitation des véhicules d'au moins de 50%.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) nécessité de disposer d'infrastructures de transport plus sûres ; ii) nécessité d'améliorer la circulation et le cadre de vie des populations riveraines ; et iii) contribution du projet à la mise en œuvre du Cadre Stratégiques pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion du projet et v) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût HT du projet est de 16 005 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD : 15 000 MFCFA ; et ii) Etat du Mali : 1 005 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES VILLES SECONDAIRES (PAPVS)-VILLE DE PARAKOU AU BENIN**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le programme a pour objet, la construction dans les villes secondaires, de collecteurs primaires et secondaires de drainage des eaux pluviales ainsi que de l'aménagement de voies urbaines dans la zone d'influence des collecteurs projetés. La présente intervention de la BOAD porte sur la construction de 12 041 ml de collecteurs primaires et secondaires et de 1 882 ml de voies dans la ville de Parakou.

L'objectif global du programme est de renforcer le réseau de drainage des eaux pluviales des villes cibles afin de contribuer à la réduction de vulnérabilité des populations face aux risques d'inondations ainsi qu'à la réalisation d'infrastructures sociales économiques viables.

Plus spécifiquement, le programme vise à : i) faciliter le drainage des eaux pluviales dans les villes concernées en réduisant d'au moins 60% le taux d'habitations inondées ; et ii) améliorer la mobilité sur les voies aménagées en réduisant le temps des parcours d'environ 70%.

2. JUSTIFICATION

L'opération se justifie par les considérations suivantes : i) insertion dans le Programme d'Actions du Gouvernement ; ii) insuffisance des infrastructures de drainage des eaux pluviales ; et iii) nécessité de sécuriser les investissements et d'améliorer le cadre de vie des populations.

3. COMPOSANTES

Le programme comporte les sept (07) composantes ci-après : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) appui institutionnel ; vi) suivi-évaluation ; et vii) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet est de 25 022 MFCFA HT, y compris les imprévus. Il est financé comme suit : i) BOAD : 20 000 MFCFA ; et ii) Etat béninois : 5 022 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**PROJET DE CONSTRUCTION ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE REGIONALE N°11
KOLINKA-FARA-POURA CARREFOUR AU BURKINA FASO****1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet : i) la construction et le bitumage de la route régionale n°11 (RR11), Kolinka (Embranchement RN20) – Niego – Fara – Pourra – Pourra Carrefour (Embranchement RN01) sur une longueur de 92 km et une largeur de 10,20 m en section courante et de 12,20 m en traversée d'agglomération ; ii) l'aménagement d'une bretelle d'accès au Centre médical de Fara sur une longueur de 2,5 km et une largeur de 10,20 m ; et iii) la construction de 100 km de pistes rurales.

L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement de l'intégration économique des Région de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

Les objectifs spécifiques sont, entre autres : i) d'améliorer la circulation sur les axes concernés en réduisant le temps de parcours d'environ 60% ; ii) de réduire les coûts d'exploitation des véhicules d'environ 40% à partir de la première année de mise en service des tronçons ; et iii) de contribuer à la réduction du nombre d'accidents de la circulation de plus de 50%.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations ci-après : i) état de dégradation de la route existante ; ii) insertion dans le Plan National de Développement Economique et Social ; et iii) contribution au développement socio-économique de la zone d'intervention et à l'intégration régionale.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) gestion de projet et appui institutionnel ; v) mesures environnementales et sociales ; et vi) audit technique et financier du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût HT du projet est de 31 862 MFCFA. Il est financé comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA (94%) ; et ii) Etat burkinabé : 1 862 MFCFA (6%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET DE CREATION ET D'EXPLOITATION D'UN PARC INDUSTRIEL ET LOGISTIC PAR LA SOCIETE PLATFORM INDUSTRIAL ADITIKOPE (PIA) SAS**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la construction et l'exploitation d'une plateforme industrielle intégrée à Adétikopè, d'une superficie de 132 ha.

L'objectif du projet est de contribuer à i) l'amélioration de la valeur ajoutée de la production agricole et minière nationale en créant les conditions de sa transformation industrielle et ii) l'accroissement de la capacité logistique du pays.

L'objectif spécifique du projet est la réalisation d'un chiffre d'affaires passant de 2 608 M FCFA en année 1 à 26 840 M FCFA à partir de la 6^{ème} année, année de croisière.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) la contribution à l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 et ii) l'existence d'un marché pour la location de terrains industriels et les services logistiques pour les marchandises à destination et en provenance des pays de l'hinterland (Burkina Faso, Niger et Mali).

3. COMPOSANTES

Le projet comprend neuf (09) composantes pour lesquelles les investissements sont prévus, à savoir notamment : i) charges immobilisées ; ii) compte de réserve du service de la dette ; iii) terrain ; iv) dépôt intérieur de conteneurs ; v) parking camions ; vi) entreposage de PIA ; vii) station de traitement des eaux et infrastructures communes ; viii) contrôle et surveillance des travaux ; ix) matériel roulant et x) besoin en fonds de roulement.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le cout hors taxes du projet s'élève à 83 560 M FCFA et est financé comme suit : i) BOAD : 20 000 M FCFA ; ii) Fonds propres : Capital (17 643 M FCFA) / Comptes courants (7 347 M FCFA) ; et iii) Pool Bancaire : 38 570 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'AEROPORT DE DIFFA EN
REPUBLIQUE DU NIGER****1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la réhabilitation et l'extension de l'aéroport de Diffa, comprenant : i) l'extension de la piste d'atterrissage de 1 800 m à 3 000 m et son élargissement de 30 à 45 m ; ii) la construction d'un taxiway de 380 m de long et de 38 m de large, et d'une aire de trafic de 3,6 ha ; iii) la construction d'une tour de contrôler de la circulation aérienne ; iv) la construction d'une aérogare et d'un Salon d'honneur ; v) la construction d'un mur de clôture ; vi) la réalisation de travaux connexes et aménagements divers ; et vii) la fourniture et la pose d'équipements divers.

L'objectif global du projet est l'amélioration du cadre de vie de la population urbaine de Diffa et la croissance des activités économiques et commerciales contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté dans sa zone d'influence.

Les objectifs spécifiques sont : i) assurer la stabilisation du trafic aérien par l'amélioration des infrastructures aéroportuaires contribuant directement à l'attractivité internationale, et au renforcement de la sécurité entre autres ; et ii) améliorer la mobilité, la mobilisation des facteurs de production à moindres coûts et le développement économique et social de la région.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) l'insertion du projet dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 ; ii) la nécessité de mise aux normes de l'aéroport de Diffa ; et iii) la contribution à la relance économique de la zone du projet.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion du projet ; et vi) audit technique et financier du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le cout hors taxes du projet s'élève à 28 952 MFCFA et est financé comme suit : i) BOAD : 25 000 M FCFA ; et ii) Etat nigérien : 3 952 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA SECTION BIEBY - BETTIE, DE LA ROUTE YAKASSE ATTOBROU – BIEBY - BETTIE ET D'AMENAGEMENT DES VOIRIES DE YAKASSE ATTOBROU, BIEBY, BETTIE ET DE LA BRETELLE D'ACCES A BIASSO EN COTE D'IVOIRE

1. OBJET ET OBJECTIFS

La présente opération a pour objet : i) le bitumage de la section Biéby -Bettié, d'une longueur de 28 km ; et ii) le bitumage de 12,2 km de voies dans les localités de Yakassé, Attobrou, Diangobo, Biéby et Bettié, et de la bretelle d'accès à Biasso, longue de 3,7 km.

L'objectif global du projet est l'amélioration de la mobilité sur le tronçon Yakassé Attobrou-Biéby-Bettié en vue de dynamiser les échanges économiques entre les régions de Mé et de l'Indénié-Djuablin, d'une part, et les autres Régions du pays et le Ghana voisin, d'autre part.

Les objectifs spécifiques sont les suivants : i) améliorer la circulation sur le tronçon en réduisant le temps de parcours d'environ 34% ; et ii) réduire les coûts d'exploitation des véhicules d'environ 66,5% après la mise en service de la route.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) mauvais état de praticabilité de la route ; ii) contribution à l'intégration régionale et au renforcement de l'économie de la zone du projet ; et iii) insertion dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) travaux routiers ; ii) contrôle et surveillance des travaux ; iii) maîtrise d'ouvrage déléguée ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion du projet ; et vi) audit technique et financier du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le cout hors taxes du projet s'élève à 17 557 M FCFA et est financé comme suit : i) BOAD : 17 000 M FCFA ; et ii) Etat ivoirien : 557 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**PROJET D'AMENAGEMENT DE LA CORNICHE DANS LE CADRE DU BITUMAGE
DE LA VOIRIE DE TILLABERY AU NIGER****1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, l'aménagement et le bitumage en 2x1 voies d'une section de 3 km de la Corniche de Tillabéry, avec deux (02) accotements de 1,5 mètres chacun. Il est également prévu, la construction de trois (03) débarcadères et de trois (03) hangars marchands pour les échanges commerciaux dans la zone.

L'objectif global du projet est de contribuer à dynamiser l'économie à travers l'amélioration du cadre de vie des populations et des conditions de transport dans la ville.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : i) réduire les coûts d'exploitation des véhicules d'environ 40% et ii) désengorger et réduire de 50%, le temps de parcours sur les voies dans la ville de Tillabéry.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) insertion dans le Plan du Développement Economiques et Social (PDES) ; ii) contribution à l'intégration régionale ; iii) état d'aménagement de la corniche et iv) contribution à l'amélioration de la desserte et du cadre de vie des populations de la ville.

3. COMPOSANTES

Le projet comporte les composantes ci-après : i) études ; ii) gestion commerciale ; iii) travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; et v) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, de 7 752 MFCFA, y compris les imprévus, est financé à hauteur de 6 500 MFCFA par la BOAD et de 1 250 MFCFA par l'Etat du Niger.

Le concours de la BOAD couvre 84% du coût total hors taxes du projet. Il servira à financer partiellement la composante des travaux et entièrement les composantes contrôle et surveillance des travaux, les mesures environnementales et sociales et l'audit technique et financier.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE AU NIVEAU DU POLE AGROALIMENTAIRE DE L'AGGLOMERATION DU GRAND NOKOUE A ABOMEY CALAVI AU BENIN**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la construction d'une plateforme logistique moderne de 168 ha dédiée à l'agroalimentaire dans l'agglomération du Grand Nokoué à Abomey Calavi au Bénin.

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la qualité de service au titre des activités de vente en gros et d'exportation de produits agroalimentaires.

Les objectifs spécifiques sont les suivants : i) donner, à l'horizon 2023, à au moins 600 opérateurs du commerce de gros, des produits alimentaires de bonne qualité et les moyens physiques de développer et moderniser leurs entreprises ; ii) désengorger le centre-ville de Cotonou en déplaçant au moins 40% des activités générant le trafic poids lourds à partir de 2023 ; et iii) améliorer la dynamique commerciale par la séparation d'au moins 60% des activités de gros des activités générales des marchés secondaires de l'agglomération d'ici 2023.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) insertion dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) ; ii) cohérence avec le Plan Stratégique DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD (contribution aux axes opérationnels 1 et 2) ; iii) nécessité de transférer les activités de gros du marché de Dantokpa ; et iv) contribution à l'amélioration du cadre de vie.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études et maîtrise d'œuvre ; ii) travaux ; iii) mesures environnementales et sociales ; iv) contrôle technique des travaux ; v) maîtrise d'ouvrage déléguée ; et vi) audit technique et financier.

4. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, y compris les imprévus, s'établit à 108 912 MFCFA, et le plan de financement se présente comme suit : i) BOAD : 20 000 MFCFA ; ii) Banques locales : 65 000 MFCFA ; et iii) Etat béninois : 23 912 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**PROJET D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DU RESEAU DE LA SOCIETE
HOLDING TOGOLAISE DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (TOGOCOM)
SA AU TOGO****1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, l'extension et la modernisation des réseaux de télécommunications (fixes et mobiles) de la société TOGOCOM SA au Togo. Il porte notamment sur (i) la construction de 430 nouveaux sites du réseau mobile ; (ii) la mise aux normes 4G de 793 sites ; (iii) le déploiement de 53 nouveaux sites 5G dans cinq (5) zones, à titre expérimental ; (iv) le raccordement de 613 sites à la fibre optique et (v) l'extension de la capacité d'accès à l'international de 60 Gpbs, afin de la porter à 80 Gpbs.

Les objectifs spécifiques sont : (i) la réalisation d'une couverture de 98% de la population et 90% du territoire en 2023 et (ii) l'accroissement du nombre d'abonnés de 3 254 887 en 2020 à 4 255 753 en 2025, soit 52% de part de marché.

2. JUSTIFICATION

Le projet est essentiellement justifié par (i) la nécessité de mettre à niveau les infrastructures de la société TOGOCOM SA ; (ii) sa contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et (iii) la croissance du marché de la téléphonie mobile et de l'internet au Togo.

3. COMPOSANTES

Dans le cadre du projet, il est prévu des investissements nouveaux visant principalement à (i) accélérer le déploiement de la 4G, (ii) déployer la fibre optique, (iii) améliorer le cœur du réseau, le réseau de transmission et la dorsale et (iv) augmenter les services numériques.

Les composantes et sous-composantes du projet se présentent comme suit : i) Frais immobilisés (PGES, PAR, ...) ; ii) Branche fixe TOGOTEL (infrastructures télécom (génie civil et équipements), Backbone, Réseau d'accès et Réseau central) ; et iii) Branche mobile TOGOCEL (Transmission, Radio Accès Network et Biling).

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes des investissements du projet, estimé à 65 423 M F CFA, est financé comme suit (en M FCFA) : i) Fonds Propres : 20 556 MFCFA ; ii) Prêt BOAD : 20 000 MFCFA ; iii) IFC : 11 446 MFCFA ; iv) Pool Bancaire : 6 206 MFCFA ; et v) Crédit-fournisseur : 7 216 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE
OUAGADOUGOU-DONSIN AU BURKINA FASO (PRET COMPLEMENTAIRE)****1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet porte sur la construction d'un nouvel aéroport international sur le site de Donsin situé à 35 km au Nord de Ouagadougou, en remplacement de l'actuel Aéroport International de Ouagadougou (AIO). Cet aéroport est projeté pour une capacité de 1 000 000 passagers par an (extensible à 1,5 millions de passagers par an) sur un site de 4 400 ha ; il est conçu selon les normes internationales pour accueillir de gros porteurs.

D'un coût initial de 306 175 MFCFA, ce projet a été financé par la BOAD en juin 2013 à hauteur de 25 000 MFCFA, en cofinancement avec sept (7) autres bailleurs de fonds dont la Banque mondiale, la BIDC et cinq (5) Banques arabes.

L'objectif global du projet est d'améliorer la compétitivité du transport aérien burkinabè et de développer les zones d'influences du projet. Les objectifs spécifiques sont : i) accroître le trafic passager dans le pays ; ii) doter le pays d'un aéroport moderne répondant aux normes de sécurité et de sûreté ; et iii) mettre en œuvre le schéma directeur d'urbanisation de la ville de Ouagadougou par le transfert des activités aéroportuaires sur un nouveau site.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) saturation de la capacité actuelle de l'Aéroport International de Ouagadougou ; ii) insécurité liée à l'emplacement actuel de l'aéroport international de Ouagadougou au centre-ville et iii) insertion du projet dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) et dans le schéma directeur d'urbanisation de la ville de Ouagadougou.

3. COMPOSANTES

Une composante « Base militaire » a été ajoutée au projet initial. Ainsi, les composantes du projet actualisé se présentent comme suit : i) la préparation du projet ; ii) les infrastructures ; iii) les bâtiments ; iv) les réseaux d'alimentation ; v) la base militaire ; vi) la gestion du projet et vii) le contrôle et surveillance des travaux.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût global hors taxes actualisé du projet ressort à 405 943 MFCFA. En sus des financements des bailleurs et de l'Etat, la Société d'Economie Mixte-SEM (AERIO) financera le coût hors taxes du projet à hauteur de 124 738 MFCFA. Le coût total hors taxes de la présente opération s'élève à 16 753 MFCFA. Le montant du prêt complémentaire de la BOAD s'élève à 16 000 MFCFA, soit 96% du coût total hors taxes des nouveaux besoins enregistrés. L'Etat contribuera au financement du gap à hauteur de 753 MFCFA HT.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE DAKAR-SAINT LOUIS (SECTION MEKHE-SAINT LOUIS) AU SENEGAL**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet global a pour objet, la construction et l'aménagement en 2x2 voies, avec un terre-plein central (TPC), d'une autoroute entre Dakar et Saint-Louis en passant par Tivaouane. La présente opération porte sur la Tranche 2 (Mekh  – Saint Louis) d'une longueur totale de 120 km.

L'objectif global est de contribuer au d veloppement  conomique de la zone du projet dans les domaines de l'agriculture, des mines, de la p che et du tourisme, en facilitant la mobilit  des biens et des personnes.

Plus sp cifiquement, le projet vise, entre autres,   : i) r duire le temps de parcours sur le Littoral septentrional du S n gal de 35% ; et iii) r duire les co ts d'exploitation des v hicules d'environ 25%, soit en moyenne de 3 703   2 765 F CFA/km   partir de la premi re ann e de mise en service des ouvrages.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les consid rations suivantes : i) n cessit  de d congestionner la Route Nationale n 2 (RN2) ; ii) insertion du projet dans le Plan S n gal  mergeant (PSE) ; et iii) contribution du projet   l'int gration r gionale.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) travaux ; ii) contr le et surveillance des travaux ; iii) Assistance au Ma tre d'Ouvrage (AMO) ; iv) gestion du projet ; v) mesures environnementales et sociales et vi) audit technique et financier.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le co t total hors taxes du projet s' tablit   434 108 MFCFA (y compris les impr vus) et le plan de financement se pr sente comme suit : i) BOAD : 30 000 MFCFA ; ii) BAD : 98 683 MFCFA ; iii) BID : 144 450 MFCFA ; iv) BADEA : 21 400 MFCFA ; v) OFID : 34 240 MFCFA ; vi) FSD : 41 692 MFCFA ; vii) FKDEA : 22 829 MFCFA ; et viii) ETAT : 40 814 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**PROJET D'APPUI A L'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION VIVRIERE (PAIPV) EN
REPUBLIQUE DE GUINEE BISSAU : PHASE 1****1. OBJET ET OBJECTIFS**

La phase 1 concerne l'aménagement de : i) 300 ha de bas-fonds pour la riziculture ; ii) 38 ha de périmètres pour le maraîchage et iii) 17 km de pistes rurales. Il est également prévu : i) des actions d'intensification de la production à travers la mise à la disposition des paysans d'intrants agricoles, de matériels agricoles, d'équipements de transformation et d'infrastructures de stockage ; ii) des mesures d'appui aux ménages les plus vulnérables à travers la distribution de vivres et iii) le renforcement des capacités d'intervention des structures publiques, notamment l'Agence de mécanisation agricole, le Centre national de production de semences et les Directions Régionales de l'Agriculture.

La phase 2 porte sur l'aménagement de : i) 730 ha de zone d'estuaire à influence marine appelée « rizière de mangrove » et ii) 25 km de pistes rurales. Il est également prévu des mesures d'accompagnement.

L'objectif global est de contribuer à intensifier les productions rizicoles et maraîchères, améliorer la valorisation et la mise en marché des productions agricoles ciblées et renforcer les capacités de gestion des organisations paysannes.

2. JUSTIFICATION

- Le projet s'insère dans le Plan National de Développement (PND) 2020 – 2023 ;
- Le projet contribue à l'autosuffisance en riz et à la sécurité alimentaire.

3. COUT ET FINANCEMENT

Coût : 5 389 MFCFA HT (sur 10 541 FCFA HT de coût global exécuté sur les deux phases) dont 168 MFCFA HT à financer par les bénéficiaires ; 221 MFCFA HT à financer par l'Etat de Guinée Bissau et 5 000 MFCFA HT de prêt à l'Etat de Guinée Bissau.

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET D'AMENAGEMENT DES TERRES AGRICOLES DE LA PLAINE DE L'OTI (PATA-OTI) : ZONE 4 (SADORI, FARE ET KOUKOMBOU) ET ZONE 5 (NALI ET KOULIFIEKOU) EN REPUBLIQUE TOGOLAISE. (PRET COMPLEMENTAIRE)**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le financement complémentaire du projet a pour objet : i) l'acquisition de matériels agricoles et ii) la prise en charge du gap de financement sur les travaux d'aménagement de Sadori, Faré et Koukombou ainsi que du personnel complémentaire pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans les zones ciblées, grâce à l'augmentation durable de la production rizicole et des autres productions végétales et animales.

De façon spécifique, il s'agira de : i) faciliter l'accès des producteurs aux facteurs de production modernes ; ii) améliorer la productivité agricole ; iii) créer les conditions d'éclosion d'une classe d'entrepreneurs agricoles et iv) permettre l'atteinte des objectifs du projet global.

2. JUSTIFICATION

- Insertion dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 et la feuille de route du Plan Togo 2025 ;
- Contribution au développement des agropoles.

3. COUT ET FINANCEMENT

Coût : 11 295 MFCFA HT dont BOAD : 10 734 MFCFA et Etat togolais : 561 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DU WASSOULOU EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE (PDIW-CI) PHASE 1**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet : i) la construction de deux (02) barrages collinaires d'une capacité totale de 18 331 750 m³ et l'aménagement de 249 ha en aval desdits barrages, dont 230 ha pour la riziculture et 19 ha pour le maraîchage ; ii) la réhabilitation de cinq (05) barrages pastoraux, d'un (01) parc à bétail, d'un (01) marché à bétail et de deux (02) abattoirs ; iii) la construction d'un (01) parc à bétail, d'un (01) marché à bétail et l'aménagement de 40 ha de cultures fourragères ; iv) la mise en exploitation de 167 ha de maïs, de 167 ha d'arachide et de 166 ha de mil, sorgho et niébé ; v) la construction d'un marché régional (marché de gros) et vi) la réalisation de 77,5 km de pistes de désenclavement des sites de production.

L'objectif global est de renforcer les échanges transfrontaliers en contribuant à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la région du Wassoulou.

Plus spécifiquement, il s'agira de : i) renforcer les leviers productifs favorables à l'intégration sous régionale (production agricole, halieutique et maraîchère) ; ii) contribuer au renforcement des échanges transfrontaliers et iii) contribuer à l'amélioration des revenus des exploitants agricoles d'au moins 50% en année de croisière et des conditions de vie des populations, notamment les groupes les plus vulnérables composés de femmes et de jeunes.

2. JUSTIFICATION

- Nécessité de développer les secteurs productifs comme pilier essentiel de l'intégration régionale ;
- Contribution au renforcement des échanges transfrontaliers entre la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Mali ;
- Contribution à l'amélioration des revenus des populations bénéficiaires, notamment les femmes et les jeunes ;
- Insertion dans le Plan Stratégique de l'Intégration (PSI) 2018-2022.

3. COUT ET FINANCEMENT

Coût : 17 902 MFCFA HT dont BOAD : 15 315 MFCFA et Etat de Côte d'Ivoire : 2 587 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE DE
MISE EN VALEUR DES PLAINES RIZICOLES DE TOMBOUCTOU EN REPUBLIQUE
DU MALI****1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la réhabilitation et l'extension de 1 544 ha de périmètres irrigués, portant essentiellement sur la réhabilitation du réseau d'irrigation (canaux secondaires, tertiaires, intérieur et drainage) et de 11,5 km de pistes. Il est également prévu des actions de renforcement de capacités des exploitants, des appuis en équipements et matériels agricoles, des actions de protection de l'environnement ainsi que des infrastructures socioéconomiques.

L'objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté des populations de la zone et à l'amélioration de leur condition de vie. De façon spécifique : i) accroître de manière durable la production agricole ; ii) contribuer à l'amélioration des revenus des exploitants agricoles et de leurs conditions de vie et iii) assurer la durabilité des aménagements et la valorisation de la production.

2. JUSTIFICATION

- Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) du Mali et les principales stratégies et politiques de développement rural ;
- Contribution à la : i) sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté et ii) gestion durable des ressources naturelles ;
- Plan Djoliba 2021-2025, de par son insertion dans ses Axes opérationnels, notamment l'Axe 2 « création de valeur et d'emplois productifs aux Etats » pour un taux de 80% et l'Axe 3 « renforcement de la résilience au changement climatique » pour un taux de 20%.

3. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, de 8 762 MFCFA, sera financé comme suit : i) BOAD : 8 000 MFCFA (91,3%), ii) IFN : 449 MFCFA (5,1%), iii) Bénéficiaires : 97 MFCFA (1,1%) et iv) Etat malien : 216 MFCFA (2,5%).

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROPOSITION DE PRET POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE CONSTRUCTION DE BARRAGES ET D'AMENAGEMENT DE BAS-FONDS ET DE PERIMETRES IRRIGUES DANS LA PROVINCE DU GANZOURGOU AU BURKINA FASO**1. OBJET ET OBJECTIS**

Le projet a pour objet, la construction de cinq (05) barrages et l'aménagement de 195 ha de périmètres irrigués et de bas-fonds, en vue de la production de riz et de cultures maraîchères. Il est également prévu des actions de renforcement de capacités des populations bénéficiaires et de protection de l'environnement.

L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable. Spécifiquement, il s'agira de : i) intensifier et accroître la production agricole, pastorale et halieutique ; ii) contribuer à la création d'emplois et iii) lutter contre la pauvreté par la création de richesse additionnelle.

2. JUSTIFICATION

- Plan National de Développement Economique et Social 2021-2025 (PNDES-II) du Burkina ainsi que les principales stratégies et politiques de développement rural
- Contribution à i) la mobilisation et la valorisation des ressources en eau ; ii) la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et iii) la préservation et à la protection de l'environnement
- Plan Djoliba 2021-2025, son insertion notamment dans l'Axe 2 « création de valeur et d'emplois productifs aux Etats » pour un taux de 75% et l'Axe 3 « renforcement de la résilience au changement climatique » pour un taux de 25%.

3. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, de 9 400 MFCFA, sera financé à concurrence de 8 500 MFCFA (90,4%) par la BOAD, 130 MFCFA (1,4%) par les IMF et 770 MFCFA (8,2%) par l'Etat burkinabè.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE KOUROUBA ET SON RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE DE LA SOCIETE ENERGIE DU MALI (EDM-SA) EN REPUBLIQUE DU MALI**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la construction d'une mini centrale hydroélectrique de 3,9 MW sur l'aménagement du seuil de Kourouba, la construction de la ligne d'évacuation associée en 33 kV ainsi que l'électrification des localités de Kourouba, Gouala et Tiakadougou Faraba.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'augmentation de l'accès à l'électricité et à la fourniture régulière de l'énergie électrique à moindre coût.

Les objectifs spécifiques sont : i) augmenter le potentiel valorisé de l'hydroélectricité de 0,39% en 2025 ; ii) améliorer l'accès à l'électricité (1 562 abonnés supplémentaires en 2025) dans les localités de Kourouba, Gouala et Tiakadougou Faraba et iii) augmenter la production nationale d'électricité de 12,2 GWh à partir de 2025 et iv) contribuer à réduire le coût de production de l'électricité à partir de 2025.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) insertion dans le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 du Mali ; ii) contribution à la valorisation du potentiel hydroélectrique et iii) contribution à l'amélioration du taux d'accès à l'électricité en milieu rural.

3. COMPOSANTES

Les principales composantes du projet sont : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion de projet et vi) audit technique et financier du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, aux conditions économiques d'octobre 2021, s'élève à 15 765 MFCFA, y compris les imprévus physiques financiers. Il est financé comme suit : i) BOAD : 15 000 MFCFA et Etat malien : 765 MFCFA. L'Etat prendra également en charge les coûts liés aux taxes du projet qui s'élèvent à 2 838 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET D'EXTENSION DE 30 A 50 MWc DE LA PUISSANCE DE LA CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE A BLITTA EN REPUBLIQUE TOGOLAISE**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, l'extension de 30 à 50 MWc de la puissance de la centrale solaire photovoltaïque, connectée au réseau, dans la ville de Blitta. Cette dernière, qui est le Chef-lieu de la Préfecture de Blitta, se trouve dans la Région Centrale à 262 km de Lomé.

L'objectif global du projet est de contribuer à la diversification du mix énergétique et à la réduction des coûts de production de l'énergie.

Plus spécifiquement, le projet vise à : i) assurer l'accès à l'électricité de 158 333 ménages supplémentaires et de l'usine d'égrenage de coton de Blitta à partir de 2021 ; ii) contribuer à améliorer le taux d'électrification du pays en le faisant passer de 45% en 2018 à 60% en 2022 ; et iii) contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des localités concernées.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par les considérations suivantes : i) la nécessité d'accroître la capacité de production et le taux d'électrification du pays ; ii) la cohérence du projet avec la stratégie d'électrification, qui prévoit de porter le taux d'électrification du pays à 100% à l'horizon 2030 ; et iii) la contribution à la mise en œuvre de la politique de la stratégie régionale de l'Union dans le domaine des énergies renouvelables.

3. COMPOSANTES

Le projet global comporte les sept (07) composantes suivantes : i) études et frais préopératoires ; ii) fournitures et travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion du projet ; vi) suivi-évaluation des résultats de développement et vii) audit technique et financier. La présente opération intervient spécifiquement sur les quatre (04) composantes ci-après : i) fournitures et travaux ; ii) contrôle et surveillance des travaux ; iii) mesures environnementales et sociales et iv) gestion du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet global ressort à 35 803 MFCFA y compris les imprévus. Le coût total de la présente opération s'élève à 14 218 MFCFA HT et est financé comme suit : i) Abu Dhabi Exports Office (ADEX) : 5 800 MFCFA ; ii) BOAD : 5 000 MFCFA et iii) AMEA Power Togo Solar SA : 3 418 MFCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET DE RENFORCEMENT DU CORRIDOR NORD DE COTE D'IVOIRE :
CONSTRUCTION DE LA DEUXIEME LIGNE D'INTERCONNEXION 225 KV TAABO-
KOSSOU-BOUAKE ET EXTENSION DES POSTES DE TAABO, KOSSOU ET BOUAKE 2
EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet a pour objet : i) la construction d'une deuxième ligne 225 kV de 235 km reliant les localités de Taabo, Kossou et Bouaké et ii) l'extension et le renforcement des postes de transformation 225/90/33/15 kV de Taabo, Kossou et Bouaké 2.

L'objectif global du projet est de renforcer les infrastructures du réseau de transport afin de contribuer à la transformation de l'économie et d'améliorer la qualité de vie des populations.

Les objectifs spécifiques sont : i) assurer la sécurité N-1 des lignes de transport entre Taabo et Bouaké, et sécuriser le transport de l'énergie de la production thermique de la zone d'Abidjan et des barrages hydroélectriques de Taabo et Kossou vers le Nord du pays ; ii) contribuer à augmenter la capacité de transit du réseau de transport de 885 MW en 2020 à 1 475 MW dès 2022 ; iii) accroître le volume d'énergie exportée vers les pays de la sous-région de 1 333 GWh en 2020 à 2 215 GWh dès 2022 ; iv) améliorer l'exploitation du réseau de transport et des postes de transformation associés et v) contribuer à satisfaire les besoins en énergie des clients tels que la mine d'or de Yaouré.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations ci-après : i) la contribution à la disponibilité de l'énergie en qualité suffisante ; ii) la contribution à l'intégration sous régionale et iii) l'insertion du projet dans le Programme National de Développement (PND 2021-2025).

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (6) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion de projet et vi) audit technique et financier du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, aux conditions économiques d'août 2020, s'élève à 22 780 MFCFA, y compris les imprévus physiques et financiers. Il est financé comme suit : i) BOAD : 20 000 MFCFA (88%) et CI-ENERGIES : 2 780 MFCFA (12%). Les taxes et droits de douane sur les biens, travaux et services, estimés à 4 100 MFCFA, seront pris en charge par CI-ENERGIES.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA SOCIETE ENERGIE DU MALI (EDM-SA) EN REPUBLIQUE DU MALI**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet : i) le renforcement et l'extension des postes de transformation 150/15 kV de Sirakoro et 150/30/15 kV de Lafia ; ii) l'installation de batteries de compensation d'énergie réactive dans les postes de transformation de Badala, Balingué, DCO, Kalaban, Kati, Kita, Kodialani et Lafia ; et iii) la construction d'une ligne électrique souterraine 30 kV en câble Aluminium de 2x3x630 mm² et d'un réseau de fibre optique sur le tronçon Lafia-Darsalam long de 8,4 km.

L'objectif global du projet est de renforcer le réseau de transport et de distribution d'EDM-SA afin d'éviter les surcharges des ouvrages électriques et améliorer la sécurité d'approvisionnement de l'électricité au Mali.

Les objectifs spécifiques sont : i) accroître la capacité des postes de transformation HTB/HTA de 150 MVA ; ii) augmenter la puissance moyenne d'utilisation de la centrale Albatros Energy Mali de 45 MW en 2020 à 66 MW en 2022 ; iii) contribuer à l'arrêt à l'horizon 2023 de 50% des groupes électrogènes de location ; iv) améliorer la flexibilité d'exploitation du réseau en cas de situation dégradée, en permettant des rebouclages et l'alimentation en secours des postes 30 kV et v) augmenter la capacité de la compensation d'énergie réactive des postes sources de 95 MVAR.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) insertion dans le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 ; ii) contribution à l'amélioration de la qualité du service de fourniture d'électricité et iii) nécessité d'optimiser l'alimentation du pays en énergie électrique.

3. COMPOSANTES

Le projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) mesures environnementales et sociales ; v) gestion de projet et vi) audit technique et financier du projet.

4. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, aux conditions économiques de janvier 2021, s'élève à 12 208 MFCFA, y compris les imprévus physiques et financiers. Il est financé comme suit : i) BOAD : 8 500 MFCFA (69,63%) ; ii) Banque Mondiale : 3 030 MFCFA (24,82%) et EDM-SA : 678 MFCFA (5,55%). Les taxes et droits de douane sur les biens, travaux et services, estimés à 2 197 MFCFA, seront pris en charge par l'Etat malien.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**PROJET D'APPUI AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA FINANCE INCLUSIVE EN
REPUBLIQUE DU NIGER****1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la mise en place de ressources financières en vue d'accompagner les efforts d'inclusion financière de l'Etat nigérien au profit des populations à faibles revenus, des Micros et Très Petites Entreprises (MTPE) exclus du système de financement classique, à travers les Institutions financières du Système Financier Décentralisé (SFD). Les objectifs du projet sont de (i) renforcer les capacités techniques et financières des acteurs notamment le SE-SNFI, le FDIF et les Prestataires de Services Financiers (PSF), afin de favoriser dès la première année de démarrage, l'accès au maximum de femmes, de jeunes et hommes à faibles revenus au microcrédit, étant attendu que 1 200 000 millions bénéficiaires sont visés par le projet ; (ii) promouvoir et approfondir les articulations entre les banques et les SFD en vue de l'augmentation de l'offre en finance inclusive en faveur des agriculteurs, artisans, femmes et jeunes sans emplois et (iii) mettre en place des mécanismes pertinents et professionnels et d'appui favorables aux bénéficiaires.

2. JUSTIFICATION

Le projet trouve sa justification dans les considérations suivantes : (i) nécessité de promouvoir l'inclusion financière des ménages issus des couches vulnérables et (ii) insertion dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) du Niger.

Les populations cibles dans le cadre du projet sont : (i) les femmes et les jeunes en milieu rural et semi-urbain, actives ou potentiellement actives ; (ii) les groupements d'agriculteurs (production agricole, élevage) ; (iii) les éleveurs (avicole, ovine, bovine, apicole, etc.) ; (iv) les petits commerçants en milieu urbain et rural et (v) les artisans et les transformateurs de produits locaux.

3. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet est évalué à 12 349 M F CFA HT. Il est financé à hauteur de 10 000 MFCFA (80,98%) par la BOAD, 1 350 M F CFA (10,93%) par les Banques locales, 660 M F CFA (5,34%) par les SFD et 339 M F CFA (2,75%) par l'Etat du Niger.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

PROJET DE CONSTRUCTION DE 1 850 SALLES DE CLASSES, EN REMPLACEMENT D'ABRIS PROVISOIRES, ET D'OUVRAGES ANNEXES AU SENEGAL (DEUXIEME TRANCHE DE 1 018 SALLES DE CLASSE)**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet, la construction, dans les quatorze (14) régions du Sénégal de : (i) 1 018 salles de classe équipées dans les collèges, en remplacement d'abris provisoires ; (ii) 985 blocs administratifs équipés aux niveaux (collège, élémentaire et secondaire) ; (iii) 429 blocs d'hygiène (élémentaire et moyen) et (iv) 48 128 mètres linaires de murs de clôture (moyen et secondaire) en matériaux innovants. L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la qualité et de l'équité dans l'éducation au Sénégal. Les objectifs spécifiques sont : (i) mettre environ 57 008 enfants défavorisés dans de bonnes conditions d'apprentissage et (ii) réduire de 50% le taux d'abandon scolaire dans les écoles concernées.

2. JUSTIFICATION

Le projet trouve sa justification dans les principales considérations suivantes : (i) contribution à la satisfaction de la demande en salles de classe ; (ii) promotion de l'égalité des chances sur le territoire national ; (iii) amélioration de la qualité de l'environnement scolaire et (iv) insertion du projet dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) et dans le Plan DJOLIBA (2021-2025).

3. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet est de 21 651 M F CFA et est financé à concurrence de 21 106 M F CFA (97,48%) par la BOAD et de 545 M F CFA (2,52%) par l'Etat sénégalais. Le prêt de la BOAD est octroyé à un taux moyen de 4,62% avec une durée moyenne de douze (12) ans dont trois (03) ans de différé.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION D'UN MALL ET D'UN HOTEL
D'AFFAIRES CINQ (05) ETOILES A OUAGADOUGOU, AU BURKINA FASO, PAR LA
SOCIETE BURKINA CONSTRUCTION COMPANY (BCC) SAS**

1. OBJET ET OBJECTIFS

Le projet a pour objet, la construction d'un complexe multifonctionnel dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) à Ouagadougou au Burkina Faso, comprenant (i) un hôtel d'affaires de standing cinq (05) étoiles de cent-vingt (120) chambres et (ii) un Mall moderne pour abriter notamment des boutiques, une galerie artisanale, un hyper marché, une salle de cinéma et une salle événementielle. Le Mall, d'une superficie de 9 837 m², sera exploité sous l'enseigne « PRIMA OUAGA MALL ».

2. JUSTIFICATION

En effet, à travers l'Axe 3 du PNDES, le Burkina Faso envisage de dynamiser son économie et de créer des emplois à travers les secteurs qui regorgent de fortes potentialités durables pour le développement économique et social, notamment le secteur touristique. Le projet intervient également dans un contexte de relance des activités économiques du Burkina Faso suite aux impacts négatifs de la pandémie de la COVID-19. Dans ce cadre, les Autorités burkinabè ont mis en place une stratégie de relance et de revitalisation de l'économie du pays déclinée en trois (03) piliers stratégiques, à savoir (i) le développement industriel ; (ii) le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et (iii) le développement social et du capital humain

Ainsi, le projet s'inscrit dans le cadre du renforcement des infrastructures touristiques et commerciales du pays et fait partie des projets prioritaires du Gouvernement pour la redynamisation de l'économie du pays. Dans ce contexte, l'Etat burkinabè a mis à la disposition de la société BCC SAS, un terrain d'une superficie de 20 000 m² sous forme d'un bail emphytéotique de 99 ans pour abriter le projet.

Le projet se justifie également par l'existence d'un marché porteur pour les infrastructures à réaliser.

3. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total HT du projet, établi sur la base des études techniques détaillées du projet, est estimé à 18 994 M F CFA, dont 7 781 M F CFA pour le Mall et 11 213 M FCFA pour l'hôtel. Le schéma de financement du projet est basé sur un ratio fonds-propres/dette de 35% / 65%. Le prêt de la BOAD est octroyé sur une maturité de huit (08) ans dont trente (30) mois de différé au taux d'intérêt de 7,35% l'an.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

TROISIEME TRANCHE DU PROJET DE LA VIABILISATION DU SITE DE OUEDO DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE 10 849 LOGEMENTS SOCIAUX ET ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'ABOMEY – CALAVI, EN REPUBLIQUE DU BENIN**1. OBJET ET OBJECTIFS**

Le projet a pour objet (i) la viabilisation primaire de l'ensemble du site de Ouèdo comprenant (a) les travaux de renforcement relatifs à la mise en place d'un réseau d'Adduction en Eau Potable (AEP) autonome constitué d'un réservoir enterré (bâche à eau) de 1 000 m³, d'une usine de traitement d'eau, d'un château d'eau en béton armé de 500 m³ ainsi que (b) l'aménagement paysager de la voirie primaire et (ii) la viabilisation secondaire et tertiaire du site de 3 035 logements sur une superficie de 62 hectares comprenant (a) l'aménagement de voiries internes, les travaux d'assainissement, (b) divers travaux de raccordement des logements au réseau primaire d'alimentation en eau potable ; (c) des travaux de télécommunication (fibre optique), (d) l'alimentation en électricité et l'aménagement d'espaces connexes (parking, espaces verts, centres de loisir, centre médico-social, supermarchés, écoles).

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la réduction de la pauvreté. Les objectifs spécifiques sont de (i) rendre le site accessible par l'aménagement et le bitumage d'un réseau de voies ; (ii) doter le site de Ouèdo d'un réseau fonctionnel de drainage des eaux pluviales ; (iii) doter le site d'un système de télécommunication performant ; (iv) assurer une alimentation de qualité en eau potable par l'installation d'un réseau d'adduction d'eau, la construction d'une usine de traitement d'eau et d'un château 500 m³ et (v) assurer un cadre de vie agréable aux habitants.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie par son insertion dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), plus spécifiquement, en son troisième pilier visant à « améliorer les conditions de vie des populations » à travers le renforcement des services sociaux de base et protection sociale ainsi que le développement équilibré et durable de l'espace national. Il se justifie également par sa contribution à l'accessibilité aux logements à moindre coût dans un habitat viabilisé et sécurisé.

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'habitat social et économique de 20 000 logements au Bénin, scindé en deux (02) phases, à savoir (i) la viabilisation primaire du site de Ouèdo dans la Commune d'Abomey-Calavi, la viabilisation secondaire et tertiaire des sites et la construction de 12 049 logements dont 10 849 à Ouèdo, 250 à Porto Novo et 500 à Parakou et (ii) la construction des 7 951 logements restants répartis dans dix-sept (17) villes du pays.

3. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes de la troisième tranche établi sur la base des prix unitaires issus de récents appels d'offres, s'établit à 10 000 M F CFA (y compris les imprévus physiques et financiers) et 11 800 M F CFA toutes taxes comprises. Le prêt de la BOAD, d'un montant de 10 000 M F CFA, est octroyé sur une maturité de dix-huit (18) ans dont cinq (05) ans de différé au taux d'intérêt de 5,20% l'an.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

LIGNE A COURT TERME EN FAVEUR DE BGFIBANK COTE D'IVOIRE (BGFIBANK CI) POUR LE RENFORCEMENT PARTIEL DES CONCOURS OCTROYES AU TITRE DE LA CAMPAGNE CAJOU 2020-2021**1. OBJET ET OBJECTIF**

L'opération consiste en l'octroi d'une ligne de refinancement à court terme de 10 000 M FCFA à BGFIBank CI en vue de contribuer au financement de la campagne cajou 2020-2021 en Côte d'Ivoire.

L'objectif est de renforcer les ressources financières à court terme de BGFIBank CI, pour lui permettre de soutenir adéquatement les besoins de trésorerie des sociétés financées au titre de la campagne cajou 2020-2021. Il s'agit notamment des sociétés Centrale d'Achat des Produits Agricoles (CAP), NOVAREA, Quang Thien Imex (QTI), Société de Transformation de Noix de Cajou (STNC) et TAN IVOIRE. La ligne de refinancement contribuera notamment, à l'achat d'environ 97 000 tonnes de noix de cajou auprès des producteurs en Côte d'Ivoire.

2. JUSTIFICATION

L'opération se justifie par les considérations essentielles suivantes : (i) l'orientation stratégique de la BOAD visant à soutenir les chaînes de valeur agricoles des pays de l'UEMOA et (ii) l'importance de la filière cajou dans l'économie ivoirienne.

3. COUT ET FINANCEMENT

La ligne a été utilisée pour le refinancement des concours octroyés à cinq contreparties ciblées, qui sont accompagnées par la BGFIBANK CI depuis plusieurs campagnes avec des dénouements sans incident. Il s'agit des sociétés CAP, NOVAREA, QTI, STNC et TAN IVOIRE. La ligne de refinancement a contribué à l'achat d'environ 97 000 tonnes de noix de cajou auprès des producteurs en Côte d'Ivoire. La ligne BOAD représente 51% des financements (19 600 M FCFA) qui seront octroyés à ces cinq sociétés.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

**LIGNE A COURT TERME EN FAVEUR DE LA BANQUE NATIONALE POUR LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (BNDE) POUR LE REFINANCEMENT PARTIEL DE
CONCOURS OCTROYES AU TITRE DE LA CAMPAGNE ARACHIDIERE 2020-2021 AU
SENEGAL**

1. OBJET ET OBJECTIF

L'opération consiste en l'octroi d'une ligne de refinancement à court terme d'un montant de 10 000 M FCFA à la BNDE, en vue de contribuer au financement de la campagne arachidière 2020-2021 au Sénégal.

L'objectif est de renforcer les ressources financières à court terme de la BNDE, pour lui permettre de soutenir adéquatement les besoins de trésorerie des sociétés ciblées, notamment les sociétés COPEOL, IDEAL BUSINESS, IMPERIAL COMMODITIES, PATISEN et SONACOS. La ligne de refinancement contribuera notamment à l'achat d'environ 155 000 tonnes de graines d'arachide auprès des producteurs du bassin arachidier au Sénégal.

2. JUSTIFICATION

L'opération se justifie par les considérations essentielles suivantes : (i) l'orientation stratégique de la BOAD visant à soutenir les filières agricoles des pays de l'UEMOA et (ii) l'importance du secteur arachidier dans l'économie sénégalaise.

3. COUT ET FINANCEMENT

La ligne a été utilisée pour le refinancement des concours octroyés à cinq contreparties ciblées, qui sont accompagnées par la BNDE depuis plusieurs campagnes avec des dénouements sans incident. Il s'agit des sociétés COPEOL, IDEAL BUSINESS, IMPERIAL COMMODITIES, PATISEN et SONACOS. La Banque a été sollicitée pour la mise en place en faveur de la BNDE d'une ligne pour le refinancement à hauteur de 10 000 M FCFA des concours accordés à ces cinq (05) sociétés. La ligne de refinancement a contribué à l'achat d'environ 155 000 tonnes de graines d'arachide auprès des producteurs du bassin arachidier au Sénégal. La ligne BOAD représente 52% des financements (19 000 M FCFA) qui seront octroyés à ces cinq sociétés.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

RENOUVELLEMENT D'UNE CONTRE-GARANTIE PARTIELLE D'UNE GARANTIE A COURT TERME OCTROYEE PAR LA SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGCI) A COTE D'IVOIRE ENERGIES (CI-ENERGIES)**1. OBJET ET OBJECTIF**

L'opération consiste pour la BOAD à contre-garantir, à hauteur de 10 000 M FCFA, l'émission, sur ordre de CI-ENERGIES, d'une garantie autonome de 31 000 M FCFA par SGCI, en faveur de la société Azito.

L'objectif est de sécuriser le règlement par CI-ENERGIES, des achats d'énergie auprès de Azito (environ 5 300 GWh/an) en respect des termes du Contrat d'Achat d'Énergie (CAE) signé avec l'Etat ivoirien.

2. JUSTIFICATION

L'opération se justifie par les considérations essentielles ci-après : (i) la nécessité d'assurer à Azito le paiement à bonne date de ses factures sur CI-ENERGIES et (ii) la consolidation du soutien de la BOAD au secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire.

3. COUT ET FINANCEMENT

L'opération consiste à contre-garantir partiellement une garantie d'un montant de 31 000 M FCFA à émettre par SGCI, sur ordre de CI-ENERGIES en faveur d'AZITO. La garantie, à émettre par SGCI, vise à sécuriser le règlement des factures mensuelles à émettre par AZITO, en remplacement de l'exigence de constituer un compte séquestre d'égal montant, tel que requis par la convention signée entre l'Etat de Côte d'Ivoire et AZITO.

Dans cette perspective et dans une logique de partage de risque, SGCI a invité la BOAD à participer à l'opération. A ce titre, un montant de 10 000 M FCFA a été attribué à la BOAD, en tenant compte d'une prise de risque nette de 21 000 M FCFA par SGCI. Ainsi, la BOAD émettra une contre-garantie de 10 000 M FCFA au titre de la garantie unique de 31 000 M FCFA délivrée par SGCI, sur ordre de CI-ENERGIES en faveur d'AZITO.

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

LIGNE DE REFINANCEMENT EN FAVEUR DE CORIS BANK INTERNATIONAL (CBI) MALI**1. OBJET ET OBJECTIF**

Le projet a pour objet, la mise en place d'une ligne de refinancement d'un montant de 10 000 M FCFA en faveur de CBI Mali.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du troisième programme initié par la BOAD et la KfW visant à soutenir les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) de l'UEMOA en améliorant leur accès aux moyens de financement par le canal du secteur bancaire commercial.

L'objectif visé est de permettre à CBI-Mali (i) d'accroître son activité de financement à moyen terme de projets d'investissements productifs en faveur des PME/PMI ; (ii) de consolider son développement et (iii) de contribuer à la croissance de l'économie nationale.

2. JUSTIFICATION

La justification du projet réside dans les considérations ci-après : (i) la stratégie de CBI-Mali pour la mobilisation des ressources stables ; (ii) l'engagement de CBI-Mali à renforcer et à consolider son positionnement sur le segment des PME/PMI en finançant des projets d'investissements productifs. Cet engagement s'est traduit, au cours des dernières années, par un accroissement de l'encours des crédits à moyen terme qui est passé de 15 838 M FCFA en 2016 à 38 088 M FCFA en 2020, soit une progression moyenne annuelle de 25% et (iii) l'existence d'un pipeline de projets d'un montant de 23 247 M FCFA, qui pourrait être partiellement imputé sur le concours de la BOAD.

Le projet s'inscrit également dans l'axe n°2 du plan Djoliba visant la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé, à travers notamment le financement des besoins urgents des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) affectées par le ralentissement de l'activité économique lié à la pandémie.

3. FINANCEMENT

Financement de l'opération : 10 000 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANCÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

LIGNE DE REFINANCEMENT EN FAVEUR DE BRIDGE BANK GROUP (BBG) COTE D'IVOIRE**1. OBJET ET OBJECTIF**

Le projet a pour objet, la mise en place d'une ligne de refinancement d'un montant de 10 000 M FCFA en faveur de BBG CI.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme initié par la Banque visant à renforcer la résilience du secteur privé au choc de la COVID-19. Ce programme de 100 milliards FCFA vient en complément aux mesures prises, d'une part, par la BCEAO en faveur des établissements de crédit, notamment l'augmentation des injections hebdomadaires de liquidité et, d'autre part, par la Banque en faveur des Etats, dans le cadre de la crise sanitaire.

Le projet vise à apporter, au secteur privé notamment aux Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), un financement adapté à leurs différents besoins : (i) de liquidité inhérente à la crise de la COVID-19 ; (ii) de relance des activités à court terme et (iii) des investissements productifs de renforcement ou d'optimisation d'outils de production à moyen terme.

2. JUSTIFICATION

La justification de la ligne de refinancement réside dans les considérations ci-après : (i) la nécessité de mitigation des impacts de la COVID-19 sur l'économie réelle de l'UEMOA ; (ii) l'engagement de la BOAD et de BBG CI à accompagner les entreprises par des financements adaptés à leurs besoins à court et moyen termes ; (iii) l'existence d'un pipeline de projets d'un montant de 17 010 M FCFA, qui pourrait être partiellement imputé sur le concours de la BOAD ; (iv) l'encours des crédits en faveur des PME/PMI qui ressort à 52 951 M FCFA au 30.06.2020, soit 24% de l'encours global des créances saines et (v) des reports d'échéances, en raison de la crise sanitaire, pour un montant total de 5 180 M FCFA sur un encours global de 13 762 M FCFA sur ces clients au 31.12.2020.

Le projet s'inscrit également dans l'axe n°2 du plan Djoliba visant la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé, à travers notamment le financement des besoins urgents des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) affectées par le ralentissement de l'activité économique lié à la pandémie.

3. FINANCEMENT

Financement de l'opération : 10 000 M FCFA.

FICHES DES PROJETS FINANÇÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

LIGNE DE REFINANCEMENT EN FAVEUR DE KAFO JIGINEW**1. OBJET ET OBJECTIF**

Le projet a pour objet, la mise en place d'une 3^{ème} ligne de refinancement d'un montant de 3 500 M FCFA en faveur de KAFO JIGINEW. Il s'inscrit dans le cadre du Projet Régional d'Accès à l'Electricité Hors Réseau par des systèmes solaires isolés (ROGEAP), promu par la Commission de la CEDEAO, avec le soutien de la Banque Mondiale, en vue de favoriser l'accès à un service d'électrification de base aux populations des zones rurales non desservies par les réseaux publics dans dix-neuf (19 pays¹) d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le ROGEAP vise à contribuer au développement d'un marché de kits solaires ou de solutions micro industrielles à la demande à travers le financement d'entreprises de commercialisation ou des bénéficiaires finaux pour leur équipement.

2. JUSTIFICATION

La justification du projet réside principalement dans les considérations ci-après : (i) le soutien aux clients du secteur informel ne disposant pas de garanties réelles mais constitués en groupes solidaires ; (ii) la volonté de KAFO JIGINEW de favoriser l'accès à l'énergie renouvelable, notamment les kits solaires, dans ses zones d'intervention et (iii) l'existence d'un pipeline de projets d'un montant de 10 012 M FCFA, qui pourrait être partiellement imputé sur le concours éventuel de la BOAD. Les projets du pipeline relèvent du programme FlexGrid-Mali promu par l'Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale (AMADER) en vue de l'électrification de 400 localités notamment 20 000 ménages pour un besoin estimé à 141 485 ménages, soit un taux de couverture de 14%.

Le projet s'inscrit également dans le Plan DJOLIBA 2021-2025 de la BOAD, notamment en ses axes 2 et 3 relatifs respectivement (i) à la création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé et (ii) au renforcement de la résilience au changement climatique.

3. FINANCEMENT

Financement de l'opération : 3 500 M FCFA.

¹ Benin, Burkina Faso, Tchad, République Centrafricaine, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Nigeria, Niger, Sénégal, Sierra Leone, et Togo.